

Le 12 décembre 2013

L'Honorable Rona Ambrose, PC, députée  
Ministre de la Santé  
Chambre des communes  
Ottawa ON K1A 0A6

Madame la Ministre,

Le Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) aimerait vous féliciter pour avoir déposé le projet de loi C-17, *Loi visant à protéger les Canadiens contre les drogues dangereuses* (Loi de Vanessa).

Le CMFC se réjouit du pouvoir accordé au gouvernement fédéral de rappeler les produits dangereux, et d'obliger les établissements de soins de santé à déclarer les manifestations indésirables des médicaments. En outre, nous appuyons les peines proposées pour les produits dangereux, soit l'emprisonnement et les nouvelles amendes pouvant atteindre 5 millions de \$ par jour, car ces mesures ne laissent aucun doute quant à l'inadmissibilité de commercialiser des médicaments dangereux.

Si le projet de loi C-17 est adopté, nous sommes d'avis qu'il améliorera la sécurité des patients.

Bien que le CMFC appuie ces mesures favorisant la sécurité des patients, il aimerait y voir l'exigence que toute la documentation ayant permis à la ministre de décider de rappeler ou de retirer un produit soit rendue publique. Ce niveau de transparence responsabilisera encore plus le gouvernement et intensifiera vos efforts à l'égard de la sécurité des patients.

Le CMFC applaudit toute proposition qui cherche à améliorer la santé des Canadiennes et des Canadiens et qui suscite l'intérêt de nos membres médecins de famille, et vous remercie pour le leadership dont vous avez fait preuve dans le dossier du projet de loi C-17.

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec moi au 905 629-0900, poste 325 ou par courriel à l'adresse : [ejm@cfpc.ca](mailto:ejm@cfpc.ca).

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments les plus respectueux.



Kathy Lawrence, M.D., CCMF, FCMF  
Présidente

c. c. : D<sup>re</sup> Francine Lemire, directrice générale et chef de la direction, CMFC  
D' Jamie Meuser, directeur général associé et directeur, Développement professionnel continu, CMFC  
M. Eric Mang, directeur, Politiques en matière de santé et Relations gouvernementales, CMFC  
M. Terence Young, député